

Mycotoxines : Légère hausse en 2010

1. Introduction

Le groupe de travail « Sécurité alimentaire » de swiss granum s'est réuni le 27 août 2010, afin de prendre connaissance des premiers résultats d'analyses. Les résultats disponibles pris en compte étaient les suivants : monitoring auprès d'un réseau de centres collecteurs mis sur pied par swiss granum (57% des échantillons analysés), programme d'analyses effectué par Agroscope Liebefeld-Posieux ALP dans le cadre du contrôle des aliments fourragers. Les échantillons proviennent de marchandise qui n'a pas encore été mise en circulation.

2. Situation mycotoxines

Des échantillons de blé panifiable provenant de toutes les régions de Suisse ont été analysés. Presque chacun indiquait une faible attaque de fusariose. Les résultats d'analyses montrent que des mycotoxines sont présentes. De nombreux échantillons ont subi une faible contamination. Les données actuelles sont cependant majoritairement situées en dessous de 0.75 mg/kg DON (Déoxynivalénol). Pour le blé fourrager, l'orge et le triticales, les premiers résultats d'analyses montrent également une contamination en DON plus fréquente, avec cependant très peu de valeurs dépassant les 1 mg/kg.

Les échantillons de blé panifiable analysés lors de la récolte 2010 dénotent une contamination en DON similaire à celle de 2008. Par conséquent, la situation est légèrement plus mauvaise que la bonne situation obtenue pour la récolte 2009, néanmoins sans être préoccupante. Une appréciation définitive ne sera possible, que lorsque les échantillons restant à analyser, qui vont provenir partiellement de la seconde phase de récolte du mois d'août (évtl. régions confrontées à la germination sur pieds), auront été considérés.

Les prévisions effectuées avant la récolte (voir communiqué du 12.07.2010) ne sont, par conséquent, que partiellement confirmées. Le groupe de travail a, en plus des résultats d'analyses, tenu compte des avis et expériences de la branche. Ceux-ci mène à croire qu'il faudra compter avec des valeurs plus élevées dans certaines régions où les mesures préventives non pas été respectées.

3. Ergot

L'ergot semble être, cette année, plus présente que les années antérieures. Dans de nombreux cas, il est question de la variété triticales Triamant, mais aussi partiellement du blé et de l'orge. Nous rappelons que pour les céréales destinées à l'industrie alimentaire, la valeur limite est fixée à 0.05%, et à 0.10% pour les céréales fourragères. Les lots supérieurs à ces valeurs ne peuvent ni être commercialisés sur le marché ni être mélangés avec d'autres lots. Le groupe de travail recommande de stocker séparément de tels lots et d'utiliser des mesures techniques adaptées, telles que Sortex ou Paddy, pour le nettoyage avant la mise sur le marché.

4. Recommandations

En raison de l'état actuel des connaissances, une contamination dans des situations à risques est encore possible (précédent cultural, travail du sol, espèce ou variété plus sensible, micro-climat de la parcelle, etc.). Il est donc important de maintenir les bonnes pratiques. Quelques postes peuvent être contaminés en DON de la sorte, que le non respect des bonnes pratiques peuvent mener à un dépassement des valeurs limites pour les céréales panifiables, respectivement des valeurs de références pour l'utilisation sans restriction dans le milieu fourrager

Les spécialistes de la branche adressent aux centres collecteurs et aux moulins les recommandations suivantes :

- Contrôle visuel de la qualité des lots à la prise en charge et à la livraison.
- En cas de grains visuellement atteints de fusarioses (grains avec des taches roses ou grains « ratatinés » et mal formés), stocker si possible le lot séparément. Si un test rapide⁽¹⁾ peut être effectué avant la prise en charge, le stockage séparé n'est nécessaire qu'en cas de résultat positif. Dans tous les cas, la cellule des lots douteux devra être soumise à une analyse HPLC avant toute commercialisation ou utilisation de la marchandise. Pour ce faire, on prélèvera un échantillon global représentatif⁽²⁾ duquel un échantillon de laboratoire sera constitué. L'emploi d'un test rapide lors de la manutention de lots de céréales panifiables est, en cas de doute, recommandé.
- Pour mémoire, éliminer les déchets de triage qui ne doivent en aucun cas être écoulés dans le secteur fourrager (voir feuille d'information sur l'élimination des corps étranger).
- Les résultats d'analyses effectuées sur des lots homogénéisés et prêts à la commercialisation seront transmis à l'acheteur de la céréale, afin de limiter les frais totaux d'analyses. Pour toute incertitude liée à la présence éventuelle de mycotoxines, veuillez en discuter préalablement avec l'acheteur.
- Avant les semis de l'automne prochain, sensibiliser les agriculteurs aux mesures préventives à appliquer, ceci en particulier par rapport au précédent cultural, au travail du sol et à la sensibilité variétale (document disponible sur notre site : www.swissgranum.ch, menu prise en charge / sécurité alimentaire).

4. Bases légales

Les principales valeurs en vigueur et les bases légales de référence n'ont pas changées et peuvent être consultées sur notre site www.swissgranum.ch.

Berne, le 31 août 2010
swiss granum

¹ Adresses utiles pour les tests rapides : www.charm.com, www.neogen.com, www.r-biopharm.com.

² Prélever à l'échantillonneur automatique un échantillon global d'au moins 10 kg, duquel un échantillon de laboratoire d'au moins 1 kg sera constitué et analysé.